

WE JEUNES TRAPPEURS

WE raquettes pour petits et grands dans les monts d'Auvergne

Séjour de 2 Jours / 1 Nuit

DATES DU SÉJOUR

20 - 21 janvier 2024

PRIX DU SEJOUR

180€ / adulte et ado à
partir de 14 ans
165€ / enfant



AEM VOYAGES

Maison des Parcs et de la Montagne - 256, rue de la République - 73000 CHAMBERY

04.79.70.41.59 - aemvoyages@lesaem.fr

RC pro MMA Oullins 69921 police 120169230 - Garantie financière Groupama contrat 4000716094/1

IM073180011 - SIRET 837 504 711 000 16

Médiateur de la Consommation & Patrimoine - 12 Square Desnouettes - 75015 Paris - <https://mcpmediation.org/>

DESCRIPTIF DU SÉJOUR

Séjour de randonnées raquettes accessibles à tous dans les monts d'Auvergne avec un programme varié et adaptable au groupe. En plus des balades et de la découverte de l'activité, possibilité d'ateliers igloos ou traces d'animaux dans l'esprit « jeunes trappeurs ». Hébergement en pension complète dans un gîte agréable et fonctionnel. Prêt du matériel compris pour les parents et les enfants. En bref un WE qui devrait laisser de bons souvenirs à toute la famille...

POINTS FORTS

- ❖ Programme adapté aux familles (balade raquettes, construction d'igloo, découverte du « culing ») ;
- ❖ Hébergement et restauration dans un sympathique gîte dans les monts du Cantal : gîte du Puy Mary ;
- ❖ Nombreuses options de balades autour du gîte ou dans la vallée du Claux ;
- ❖ Prêt de matériel inclus ;
- ❖ Les talents de la cuisinière ;
- ❖ La soirée chaleureuse et conviviale du samedi ;
- ❖ Thématiques possibles : montagne enneigée, traces d'animaux, adaptation à l'hiver...

PROGRAMME DU SÉJOUR



JOUR 1 :

Rendez-vous au gîte d'étape du Puy Mary au Claux à 9h.

Nous nous retrouverons à 9h au gîte du Puy Mary pour démarrer le séjour. Après être allés saluer nos hôtes Albine et Guillaume et une fois équipés, nous partirons vers le point de départ de notre première balade. Pour cela, nous reprendrons les véhicules et irons nous promener dans une forêt alentour (bois de la Bragouse ou bois Mary). Nous adapterons le programme en fonction des conditions du moment et de vos envies : grande balade, activités pour les jeunes, un mix des deux ... L'après-midi, nous rentrerons au gîte vers 16-17h afin de nous poser et de profiter un peu après cette journée active en extérieur : goûter possible, jeux, détente près du poêle... Puis, après un apéritif qui vous sera offert, nous dînerons sur place et passerons une chouette soirée sous le signe de la convivialité.

200 mètres de dénivellée positive - 5 heures de marche effective

Repas compris : repas du soir au gîte du Puy Mary.

Nuit au gîte du Puy Mary (lits individuels dans des petits dortoirs).

JOUR 2 :

Après une bonne nuit de repos au gîte du Puy Mary et un bon petit-déjeuner, nous nous préparons pour notre deuxième journée de randonnée. Une fois de plus nous aurons l'embaras du choix et on tiendra compte de ce qui a été fait la veille. Possibilité d'aller prendre de la hauteur vers le Col de Serre ou sur le Plateau du Limon profiter de la vue sur le Cézallier et le Sancy. Les possibilités seront encore nombreuses... Nous viserons un retour au gîte vers 16h où il sera possible de se changer avant de reprendre la route et de partager une dernière boisson (chaude ou froide, il y aura sûrement plusieurs écoles) avant de se séparer. Puis nous nous « disperserons » au plus tard à 17h dans l'attente de nouvelles aventures ensemble...

200 mètres de dénivellée positive - 5 heures de marche effective

Repas compris : petit-déjeuner servi au gîte du Puy Mary - pique-nique de midi préparé et distribué au gîte du Puy Mary.

Fin du séjour au Claux à 17h.

Ce programme peut être modifié à tout moment par le professionnel encadrant notamment en fonction des conditions climatiques, des aptitudes physiques et techniques des participants, de la disponibilité des hébergements ou tout autre événement inattendu. En dernier ressort, il reste seul juge du programme.

ACCUEIL

Le Jour 1, rendez-vous au gîte du Puy Mary - Lavalie - 15400 Le Claux à 9h.

DISPERSION

Le Jour 2, fin du séjour au gîte du Puy Mary au Claux vers 17h.

ENCADREMENT DU SÉJOUR

Prénom / Nom de l'accompagnateur (trice) : Matthieu Feuerstein

N° de téléphone : 06 03 13 99 71

Adresse e-mail : matt@ouvala-rando.fr

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Nombre de participants minimum : 5 personnes

Nombre de participants maximum : 12 personnes

NIVEAU DE DIFFICULTÉ

Facile / Moyen / Difficile / Très difficile

HÉBERGEMENT / RESTAURATION

Type d'hébergement et catégorie : gîte d'étape et de groupe

Type de chambre pour le séjour : dortoir

Services inclus ou non : draps non fournis

Repas : pension complète du dîner du jour 1 au pique-nique du jour 2

TRANSFERTS INTERNES

Aucun

PORTAGE DES BAGAGES

Aucun

DATES DU SÉJOUR

12 - 15 janvier 2024

PRIX DU SEJOUR

180€ / adulte et ado à
partir de 14 ans
165€ / enfant

LE PRIX COMPREND

- 2 journées de randonnées raquettes encadrées par un AMM diplômé ;
- Hébergement en pension complète du dîner du jour 1 au pique-nique du jour 2 ;
- Pot d'accueil ;
- Prêt du matériel (raquettes, bâtons) ;
- Taxe de séjour.

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Transport jusqu'au lieu de départ du séjour ;
- Le pique-nique de midi du jour 1
- Boissons et dépenses personnelles ;
- Frais de dossier ;
- Assurance facultative ;
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans la rubrique « Le prix comprend ».

MATÉRIEL FOURNI

Raquettes, bâtons.

ÉQUIPEMENT ET MATÉRIEL INDIVIDUEL A PRÉVOIR

Liste de l'équipement et du matériel indispensables à chaque participant :

- Sac à dos adapté pour la randonnée (de 20 à 40L) ;
- Chaussures de randonnée montantes et imperméables ;
- Guêtres (facultatives) ;
- Gourde ;
- Thermos (facultatif) ;
- Lunettes de soleil ;
- Masque pour le mauvais temps (facultatif) ;
- Crème et stick à lèvres solaires (écran total) ;
- Bonnet ;
- Foulard ou tour de cou chaud ;
- Gants : 2 paires dont 1 chaude ;
- Chapeau ou casquette ;
- Petite pharmacie personnelle (dont de quoi soigner les ampoules) ;
- Papier toilettes et briquet ;
- Vêtements :

AEM VOYAGES

Maison des Parcs et de la Montagne - 256, rue de la République - 73000 CHAMBERY

04.79.70.41.59 - aemvoyages@lesaem.fr

RC pro MMA Oullins 69921 police 120169230 - Garantie financière Groupama contrat 4000716094/1

IM073180011 - SIRET 837 504 711 000 16

Médiateur de la Consommation & Patrimoine - 12 Square Desnouettes - 75015 Paris - <https://mcpmediation.org/>

- Veste imperméable type Gore-Tex avec capuche ;
- Pantalon de randonnée d'hiver (idéalement : collant et sur-pantalon imperméable) ;
- Chaussettes de randonnée en laine ;
- T-shirt manches longues respirant ;
- Une polaire légère ;
- Une deuxième polaire (ou doudoune) bien chaude.
- Boîte hermétique et couverts pour les pique-niques (dont un couteau) ;
- Jumelles et appareil photo (facultatif) ;
- Quelques vivres de course (barres céréales, fruits secs) ;
- Sac plastique pour protéger les affaires en cas de mauvais temps ;
- Coordonnées d'une personne à prévenir en cas de problème ;
- Ordonnance obligatoire si traitement médical en cours.

Pour le gîte, vous aurez besoin d'affaires de rechange confortables pour le soir, votre trousse de toilettes, une serviette et un maillot de bain (pour l'espace détente). Ainsi qu'une paire de chaussures d'intérieur et un « sac à viande » (ou petit sac de couchage).

FORMALITÉS ET ASSURANCES

- Carte d'identité en cours de validité ;
- Carte vitale ou carte européenne d'assurance maladie pour un séjour dans l'UE / EEE ou en Suisse ;
- Assurance Responsabilité civile : chaque participant doit être couvert en RC dans le cadre d'une activité randonnée à titre de loisirs ;
- **L'assurance assistance / rapatriement est obligatoire.** Une assurance annulation est fortement conseillée. Si vous n'en possédez pas, AEM VOYAGES vous propose un contrat Europ Assistance comprenant l'assistance / rapatriement, l'assurance annulation et interruption du séjour et bagages et effets personnels.

INFORMATIONS COVID-19

L'ensemble des prestations du séjour s'effectue dans le strict respect de la réglementation et des mesures sanitaires en vigueur aux dates du séjour et sur le lieu du séjour.

Une infection au Covid-19 n'étant plus considérée comme une situation exceptionnelle, si vous annulez votre participation en raison d'un cas de Covid, ce sont les frais d'annulation prévus aux conditions générales et particulières de vente qui s'appliqueront.

Pour plus d'information sur les formalités sanitaires en France, consulter le site suivant :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>